

MAGEPAN: Guide du CONGOPE pour la gestion du patrimoine naturel dans les provinces

Case Study Database

Une compilation des bonnes pratiques et des leçons apprises pour apporter des solutions infranationales innovantes aux problèmes mondiaux

Introducción

Au niveau international, la gestion du patrimoine naturel est une question cruciale en raison de la pression croissante exercée sur les écosystèmes et la biodiversité. Dans de nombreux pays, comme l'Équateur, les autorités infranationales jouent un rôle fondamental dans la gestion du patrimoine naturel. Toutefois, cette décentralisation peut également poser des problèmes, tels que le manque de coordination entre les différents niveaux de gouvernement et la nécessité de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs infranationaux. Ces problèmes peuvent avoir des répercussions négatives, telles que la perte de biodiversité et la dégradation de l'environnement, ce qui souligne l'importance d'aborder la gestion du patrimoine naturel de manière holistique et concertée.

Autor

Consortium des gouvernements provinciaux autonomes de l'Équateur (CONGOPE), Direction de la gestion de l'environnement, Henry Guzmán, en tant que point focal pour le patrimoine naturel – CONGOPE, Équipe de consultants : Luis Mario Moscoso-Martin Vega

Resumen

Le Manuel de gestion stratégique du patrimoine naturel (MAGEPAN), élaboré par le CONGOPE (Consortio De Gobiernos Autónomos Provinciales Del Ecuador, Consortium des gouvernements autonomes provinciaux de l'Équateur), en collaboration avec les gouvernements provinciaux de l'Équateur, est un outil conçu pour renforcer la gestion du patrimoine naturel au niveau provincial en Équateur.

Il est le fruit d'une étude approfondie qui a évalué les capacités des gouvernements provinciaux dans les domaines politique, technique, administratif et financier.

Son principal objectif est d'identifier des stratégies et de bonnes pratiques pour améliorer la gestion du patrimoine naturel, en promouvant la protection de la faune et de la flore et le renforcement des capacités techniques au niveau infranational.

Información clave

Localisation:
Provinces de l'Équateur

Domaines d'intérêt:
Gestion du patrimoine naturel; Conservation; Renforcement des capacités.

Fondé en:
2022

Investissement:
US \$ 35.000,00

Objectifs de développement durable abordés:
ODD 13 Lutte contre les changements climatiques;
ODD 15 Vie terrestre

Objectifs abordés dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal:
OBJECTIF 1 : Planifier et gérer toutes les zones de manière à réduire la perte de biodiversité;
OBJECTIF 3 : Conserver 30 % des terres, des eaux et des mers



TABLE DES MATIÈRES

Historique et contexte	4
Principales activités et innovations	5
Impacts environnementaux	9
Impacts socioéconomiques	9
Impacts sur le genre	10
Impacts sur les politiques	10
Durabilité	10
Partenariats	12
Reproductibilité et applicabilité	13
À Propos de Regions4	15

HISTORIQUE ET CONTEXTE

LA GESTION DU PATRIMOINE NATUREL EN ÉQUATEUR

L'Équateur possède des richesses naturelles extraordinaires. Une bonne compréhension et une bonne gestion de ce patrimoine sont cruciales pour sa préservation et pour le développement durable des régions de l'Équateur. Toutefois, cette tâche peut devenir abstraite ou conflictuelle si elle n'est pas abordée de la bonne façon, comme cela a été démontré dans des situations de développement routier non coordonné qui ont eu des effets négatifs sur des écosystèmes fragiles et des zones protégées.

Une partie importante du patrimoine naturel est gérée au niveau central de l'État par l'intermédiaire de l'autorité environnementale équatorienne, qui dispose de structures, de stratégies, de programmes et de projets spécifiques pour la conservation. Une grande partie de ce patrimoine est intégrée au système national des zones protégées, au patrimoine forestier national et à d'autres formes de gestion de la conservation.

Au niveau infranational, les gouvernements autonomes décentralisés (GAD) ont le pouvoir légal de participer à la gestion de l'environnement, comme le prévoit le cadre juridique équatorien. Toutefois, jusqu'en 2022, la mise en œuvre de cette compétence au sein des gouvernements provinciaux n'a pas fait l'objet d'une évaluation détaillée. Dans ce contexte, le Consortium des gouvernements provinciaux autonomes de l'Équateur (CONGOPE) a joué un rôle clé en fournissant un soutien technique et juridique aux gouvernements provinciaux, en particulier en ce

qui concerne la gestion du patrimoine naturel.

LE RÔLE DU CONGOPE DANS LA GESTION DU PATRIMOINE NATUREL

Le CONGOPE est une institution qui lutte pour la décentralisation et l'autonomie des gouvernements provinciaux en Équateur. Son principal objectif est de renforcer les capacités des gouvernements provinciaux à exercer pleinement leur autonomie grâce à des programmes spécialisés de gestion et de développement territoriaux.

Dans le domaine de l'environnement, le CONGOPE a joué un rôle clé en fournissant les connaissances techniques et juridiques nécessaires aux gouvernements provinciaux pour exercer leurs compétences en matière de gestion du patrimoine naturel. Cela implique non seulement l'élaboration de politiques et de réglementations territoriales, mais aussi l'intégration de la composante patrimoine naturel dans la planification annuelle, les plans de développement et l'aménagement du territoire, ainsi que la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DANS LA GESTION DU PATRIMOINE NATUREL

Malgré les progrès accomplis, des défis subsistent dans la gestion du patrimoine naturel dans les GAD. Le manque de coordination entre les différents niveaux de gouvernement, l'insuffisance des investissements dans la conservation et la pression constante sur les ressources naturelles sont quelques-uns des obstacles à surmonter.

ACTIVITÉS ET INNOVATIONS CLÉS

LE MANUEL DE GESTION STRATÉGIQUE DU PATRIMOINE NATUREL (MAGEPAN)

Le projet de développement du MAGEPAN (Manuel de gestion stratégique du patrimoine naturel) est né du besoin urgent de renforcer la gestion du patrimoine naturel au niveau provincial en Équateur. Ce projet ne représente pas seulement une étape importante dans la conservation de la richesse naturelle du pays, mais constitue également un exemple remarquable de collaboration interinstitutionnelle et d'approches novatrices dans la planification et la mise en œuvre d'initiatives de conservation de l'environnement.

Le MAGEPAN est un instrument qui répond à la réalité socioéconomique et productive des gouvernements provinciaux dans le cadre des politiques, lois et programmes de développement local et national. Il s'agit d'un outil qui s'inscrit dans le diagnostic et les lignes directrices de gestion locale des gouvernements provinciaux, tout en identifiant les possibilités de gestion du patrimoine naturel provincial et les voies stratégiques pour traiter les éléments les plus complexes tels que le lien avec les activités de contrôle du trafic d'espèces sauvages et de produits forestiers.



L'objectif principal du MAGEPAN est de renforcer la gestion du patrimoine naturel équatorien, en particulier du point de vue des compétences des gouvernements autonomes décentralisés provinciaux (GADP). Pour atteindre cet objectif, le MAGEPAN a été conçu comme un guide complet qui inclut des stratégies et des pratiques précédemment mises en œuvre de manière isolée dans le pays. En même temps, il fonctionne comme un outil qui permet aux autorités nationales et infranationales d'observer l'état de la gestion du patrimoine naturel au niveau provincial, en fournissant des données pour coordonner les actions et prendre des décisions techniquement étayées.

Un autre objectif clé du MAGEPAN est de favoriser le leadership des fonctionnaires des GADP autour de la réflexion sur la gestion du patrimoine naturel. Cette démarche s'inscrit dans une perspective de décentralisation des politiques publiques et de promotion de la collaboration entre les acteurs et les institutions intéressés par la conservation du patrimoine naturel de l'Équateur. En outre, il vise à articuler le débat et les contributions des différents GADP, en offrant un espace de critique et de participation des utilisateurs, dans le but de devenir un outil de mise à jour essentiel au fil du temps.

Le MAGEPAN s'adresse aux professionnels travaillant dans les directions de l'environnement ou équivalentes des GADP de l'Équateur, ainsi qu'aux fonctionnaires techniques et aux gestionnaires responsables des questions liées au patrimoine naturel, à sa conservation et à sa gestion. En outre, il devrait servir de guide et de source de consultation, en situant les utilisateurs dans la réalité du patrimoine naturel provincial, en décrivant dix axes thématiques et en fournissant des

informations sur les stratégies et les actions pour leur mise en œuvre. Enfin, le manuel comprend également des ressources supplémentaires, telles qu'une bibliothèque virtuelle avec des liens et des documents produits par différents GADP et d'autres institutions en rapport avec les sujets traités.

PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DU MAGEPAN

Le développement du MAGEPAN s'est déroulé en trois phases clairement définies : le diagnostic, l'élaboration de stratégies et la validation participative des stratégies. Dans un premier temps, un diagnostic exhaustif de l'état des compétences en matière de gestion du patrimoine naturel a été réalisé par le biais d'une évaluation des capacités juridiques, techniques et opérationnelles des 23 GAD provinciaux. Cette analyse a porté sur un certain nombre de domaines clés:

- **Administratif:** Évaluation des ressources humaines, techniques et technologiques et des infrastructures disponibles.
- **Technique:** Analyse du profil et de l'expérience professionnelle du personnel responsable de la gestion du patrimoine naturel (GPN).
- **Planification:** Examen des programmes, plans et projets liés à la GPN.
- **Financier:** Évaluation de l'investissement annuel des GAD provinciaux dans la gestion du patrimoine naturel.
- **Cadre juridique:** Évaluation du niveau de compréhension de la réglementation relative à la GPN.
- **Gouvernance:** Analyse du modèle de gestion de la gouvernance du patrimoine naturel.
- **Articulation à plusieurs niveaux:** Identification de la manière dont la gestion du patrimoine naturel est rendue visible dans chaque GAD, et comment ils interagissent avec d'autres acteurs et institutions à différents niveaux.



“Laguna de Atillo Parc National Sangay” du Ministère du Tourisme de l'Équateur.

La méthodologie de collecte des informations comprenait des entretiens en ligne et en face à face avec les directeurs de l'environnement et de la planification, les coordinateurs et les responsables de la GPN des 23 GAD provinciaux, ainsi que des enquêtes adressées aux équipes techniques des unités/directions/départements en charge de l'environnement. En outre, une recherche et une compilation des informations sur le patrimoine naturel de chaque province, publiées par des sources officielles, ont été effectuées.

Sur la base des résultats du diagnostic, le Manuel de gestion stratégique du patrimoine naturel (MAGEPAN) a été élaboré, conçu comme un guide et une source de consultation couvrant quatre axes transversaux et dix axes thématiques. Ces axes ont été classés en fonction des dispositions de cinq organes juridiques pertinents:

- Constitution de la République;
- Code organique de l'environnement;
- Règlement du code organique de l'environnement;
- Code organique de l'organisation territoriale, de l'autonomie et de la décentralisation;
- Compétences en matière de gestion de l'environnement déterminées par le Conseil national de planification (CNP).

Les thèmes transversaux abordent des aspects fondamentaux qui recoupent tous les domaines de la gestion du patrimoine naturel, fournissant ainsi un cadre global pour les traiter. Ces aspects sont les suivants:

- Déclaration de systèmes ou de zones de conservation;
- Plan de développement et d'aménagement du territoire (Plan de Desarrollo y Ordenamiento Territorial, PDOT);
- Participation des citoyens;
- Éducation à l'environnement et communication assertive.



D'autre part, les axes thématiques représentent des domaines spécifiques de la gestion du patrimoine naturel, abordant des aspects clés liés à la conservation et à la protection de l'environnement

1. Conservation de la biodiversité *in situ*;
2. Conservation de la biodiversité *ex situ*;
3. Gestion de la faune et des ressources génétiques;
4. Services écosystémiques;
5. Régime forestier;
6. Gestion des zones côtières et marines;
7. Gestion des bassins versants, des sols et de la souveraineté alimentaire;
8. Éducation et recherche en matière d'environnement;
9. Fonds pour l'environnement;
10. Communautés de communes et consortiums.

Chacun de ces axes thématiques est analysé en détail dans le MAGEPAN, qui fournit des stratégies et des actions spécifiques pour leur mise en œuvre efficace au niveau provincial. Il comprend également des informations pertinentes sur les bonnes pratiques, des liens vers des ressources supplémentaires et des documents produits par divers acteurs et institutions liés à la gestion du patrimoine naturel.

Les résultats du diagnostic et les stratégies proposées ont été analysés et validés par les techniciens et les directeurs des GAD provinciaux lors de trois ateliers régionaux en modalité présentielle. Cette validation participative garantit que le MAGEPAN reflète fidèlement les besoins et les réalités de chaque province, ce qui en fait un outil pratique et efficace pour la gestion stratégique du patrimoine naturel au niveau infranational.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le MAGEPAN a eu un impact significatif sur les initiatives de conservation et de gestion du patrimoine naturel au niveau provincial. L'une des mesures concrètes démontrant cet impact est la déclaration de zones de conservation par les gouvernements autonomes décentralisés (GAD) provinciaux. Par exemple, depuis la publication du MAGEPAN en 2023, au moins deux GAD provinciaux ont déclaré des zones de conservation, en suivant les stratégies proposées dans le manuel. Ce résultat indique que le MAGEPAN a fourni un cadre solide aux GAD, leur permettant de prendre des mesures concrètes en matière de conservation du patrimoine naturel.

En outre, le processus de normalisation des plans de

gestion des zones de conservation provinciales, ainsi que la socialisation des informations cartographiques relatives au patrimoine naturel, démontrent également l'impact du MAGEPAN sur la gestion de l'environnement au niveau infranational. Ces initiatives témoignent d'une prise de conscience et d'un engagement accrus de la part des gouvernements provinciaux en faveur d'une gestion durable de l'environnement.

Le renforcement des équipes du patrimoine naturel dans les provinces est un autre résultat tangible du MAGEPAN. Cela indique une capacité technique et opérationnelle accrue pour relever les défis environnementaux au niveau local, ce qui peut se traduire par une meilleure gestion et une meilleure conservation du patrimoine naturel.

IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES

Le projet MAGEPAN a une influence significative au niveau régional et local en termes socioéconomiques. Premièrement, la déclaration de zones de conservation et la mise en œuvre de stratégies de gestion du patrimoine naturel peuvent favoriser le développement durable des communautés locales en protégeant les ressources naturelles et en encourageant les activités économiques compatibles avec la conservation.

En outre, plusieurs des axes abordés dans le MAGEPAN ont des implications directes et indirectes sur le développement économique et social des provinces:

Services environnementaux: La gestion efficace des services environnementaux, tels que la régulation de l'eau et la conservation des sols, contribue à améliorer la qualité de vie des communautés locales et à renforcer leur résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes. En outre, la mise en œuvre de mécanismes de paiement pour les services environnementaux, tels que les fonds pour l'eau, peut fournir des incitations économiques pour la conservation d'écosystèmes clés, bénéficiant à la fois aux communautés locales et à l'environnement.

Gestion des bassins versants, des sols et de la souveraineté alimentaire: l'approche intégrée de la gestion des bassins versants et des sols a un impact significatif sur la sécurité alimentaire et la création

d'emplois dans le secteur agricole. La promotion de pratiques agricoles durables et la conservation des ressources naturelles permettent d'améliorer la productivité agricole et d'assurer un accès équitable à l'eau et aux ressources alimentaires, contribuant ainsi au développement économique et social des provinces.

Fonds environnementaux: La création de fonds environnementaux peut mobiliser des ressources financières pour la conservation du patrimoine naturel et la mise en œuvre de projets de développement durable. Ces fonds peuvent financer des initiatives provinciales et locales qui favorisent la conservation de la biodiversité, la restauration des écosystèmes dégradés et l'adaptation au changement climatique, au bénéfice des communautés locales et de l'environnement au sens large.

Communautés de communes et consortiums: La collaboration entre les différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux par l'intermédiaire des communautés de communes et des consortiums renforce la capacité des provinces à relever les défis environnementaux et à promouvoir le développement durable à l'échelle régionale. En collaborant à la planification et à la mise en œuvre de projets environnementaux, il est possible de créer des synergies qui stimulent la croissance économique et améliorent la qualité de vie des populations locales.

IMPACTS SUR LE GENRE

Le MAGEPAN a pris en compte la variable du genre dans son analyse en incluant l'expression « changement climatique et genre » comme l'une des variables pour la systématisation et l'analyse de l'information. En outre, une bonne pratique liée aux femmes andines rurales confrontées au changement climatique à Cotopaxi a été mise en évidence.

IMPACTS SUR LES POLITIQUES

Le MAGEPAN a eu un impact significatif sur le cadre juridique et institutionnel lié à la gestion du patrimoine naturel au niveau provincial. La normalisation des plans de gestion des zones de conservation, ainsi que la socialisation des informations cartographiques générées par les GAD provinciaux, ont contribué à la formulation de politiques plus cohérentes et plus efficaces dans ce domaine.

En outre, le renforcement des équipes chargées du patrimoine naturel dans les provinces a amélioré la capacité à mettre en œuvre les politiques liées à la conservation du patrimoine naturel. Cela se traduit par une coordination et une coopération accrues entre les différents niveaux de gouvernement en matière d'aménagement du territoire et de gestion des questions environnementales.

DURABILITÉ

La structure modulaire du MAGEPAN permet une navigation et une consultation aisées, facilitant l'accès rapide aux informations pertinentes. Sa conception est dynamique et adaptable, permettant des mises à jour et des améliorations continues pour répondre aux nouveaux besoins et défis de la gestion du patrimoine naturel.

Sur le plan financier, 35 000 USD ont été investis dans la mise en œuvre du projet, couvrant l'élaboration du manuel et l'organisation d'ateliers et d'événements de formation. La direction de la gestion environnementale du CONGOPE a entièrement financé cet investissement dans le cadre de sa planification opérationnelle annuelle pour 2022-2023, axée sur le renforcement des capacités des gouvernements autonomes décentralisés en matière de gestion du patrimoine naturel.

Afin d'assurer la continuité et l'utilité du projet MAGEPAN, et dans le but d'en faire un instrument opérationnel de gestion du patrimoine naturel à partir de 2024, la Direction de la gestion de l'environnement de la CONGOPE a signé un accord de coopération interinstitutionnelle avec le WWF en 2023. Grâce à cette collaboration, une subvention d'environ 100 000 \$ a été obtenue. Grâce à ce soutien, un nouveau processus d'accompagnement et de création d'instruments visant à faciliter la gestion locale du patrimoine naturel par les directions de la gestion environnementale des gouvernements provinciaux autonomes est en cours d'élaboration. Les instruments en cours de développement comprennent les quatre outils locaux suivants:

1. Manuel pour l'élaboration et/ou la mise à jour des plans de gestion des zones de conservation provinciales;
2. Modèle de structure organisationnelle fonctionnelle adaptée à la réalisation des compétences en matière de patrimoine naturel;
3. Modèle d'ordonnance, de production, d'utilisation et de distribution d'informations géographiques;
4. Proposition de modèle d'information géographique.



Le MAGEPAN inclut également dans sa bibliothèque une collection de bonnes pratiques générées par les gouvernements autonomes décentralisés (GAD) dans la gestion du patrimoine naturel, à travers diverses initiatives, plans, programmes et projets.

L'un des plus grands défis pour les collectivités locales est de mettre en œuvre des modèles de gouvernance environnementale efficaces. Des consortiums et des communautés de communes ont été créés pour aider les collectivités locales à relever les défis de la gouvernance environnementale. En voici quelques exemples marquants:

- Le consortium de la Cordillera Marino Costera, qui se compose de 3 gouvernements provinciaux (Santa Elena, Manabí et Guayas), de 4 gouvernements municipaux et de 13 gouvernements paroissiaux.
- Le consortium pour l'ensemencement et la récolte de l'eau – CASCA, qui est composé des gouvernements provinciaux suivants : Cotopaxi, Pichincha, Carchi, Tungurahua, Chimborazo.

En outre, le projet a été présenté lors de conférences et d'événements nationaux et internationaux, ce qui a accru sa visibilité et favorisé son adoption par d'autres acteurs intéressés par la gestion du patrimoine naturel au niveau provincial. Cette diffusion active contribue à la durabilité du projet en suscitant l'intérêt et le soutien continu des différentes parties prenantes.

PARTENARIATS

Les partenariats jouent un rôle crucial dans le cadre du projet MAGEPAN. Le CONGOPE agit comme un agent d'articulation entre les gouvernements autonomes décentralisés (GAD) et les entités étatiques. D'autre part, le CONGOPE cherche à collaborer avec une variété d'acteurs, y compris des ONG et des organisations et agences internationales. Par exemple le WWF, la GIZ, le PNUD, le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique (MAATE), ainsi que des universités au niveau local. Au niveau international, il participe à des plateformes telles que Regions4 et ICLEI.

Au cours du processus de planification, la Direction de la gestion de l'environnement du CONGOPE, en collaboration avec les directions de l'environnement des gouvernements provinciaux, a identifié la nécessité de comprendre les demandes locales. Cette nécessité a donné naissance au MAGEPAN, un instrument qui reflète à la fois les besoins locaux et les défis auxquels sont confrontés les GAD en matière de gestion de l'environnement et du patrimoine naturel.

Au cours de la phase de développement, le partenariat entre le CONGOPE et les gouvernements autonomes décentralisés provinciaux (GADP) a été fondamental pour garantir la pertinence et l'adéquation du MAGEPAN aux besoins et réalités spécifiques de chaque province. La participation des GADP à ce processus a permis de garantir l'appropriation locale du projet et son alignement sur les priorités et les agendas provinciaux.

De plus, le rôle du CONGOPE a été fondamental depuis le processus de décentralisation en 2014. La création d'outils tels que le MAGEPAN au niveau local permet d'établir une feuille de route pour la mise en œuvre des lignes directrices de l'autorité environnementale nationale, ce qui facilite l'accompagnement des gouvernements autonomes dans leur mise en œuvre.



REPRODUCTIBILITÉ ET APPLICABILITÉ

Bien que le projet MAGEPAN ait été conçu spécifiquement pour le contexte équatorien, nombre de ses principes et approches peuvent être transférés à d'autres régions géographiques. Par exemple, la structure modulaire du manuel et l'inclusion de bonnes pratiques peuvent être adaptées à différents contextes culturels et environnementaux avec un minimum d'ajustements. Cependant, le succès du projet MAGEPAN est dû à une combinaison de facteurs qui doivent être pris en compte lors de la reproduction d'initiatives similaires dans d'autres régions. Certains de ces éléments clés sont mis en évidence ci-dessous:

Contexte juridique et politique favorable: Le cadre juridique équatorien, qui accorde des compétences aux gouvernements autonomes décentralisés (GAD) en matière de gestion de l'environnement, a créé un environnement favorable à l'élaboration et à la mise en œuvre de MAGEPAN. L'existence de lois et de règlements clairs facilite l'articulation des stratégies et l'exécution des actions de conservation du patrimoine naturel.

Diagnostic détaillé: Il était essentiel de procéder à une évaluation complète de l'état actuel de la gestion du patrimoine naturel dans la région cible, en abordant des aspects tels que les ressources humaines, les infrastructures, les capacités techniques et financières, le cadre juridique, la gouvernance et la participation des citoyens. Cette évaluation permet de comprendre clairement les défis et les opportunités spécifiques auxquels la région est confrontée en termes de conservation du patrimoine naturel. Cet effort comprend les actions suivantes.

- **Collecte de données et analyse participative:** Il est important de collecter des données pertinentes par le biais de méthodes participatives impliquant diverses parties prenantes, notamment des fonctionnaires, des organisations de la société civile, des communautés locales et des experts en matière de conservation. Cela garantira que le diagnostic reflète un large éventail de perspectives et d'expériences, ce qui facilitera l'identification de solutions efficaces et culturellement appropriées.
- **Identification des lacunes et des domaines prioritaires:** Il est également nécessaire d'identifier les lacunes importantes dans la gestion du patrimoine naturel et de déterminer les domaines d'action prioritaires. Il peut s'agir d'identifier les écosystèmes critiques en danger, les espèces menacées, les nouvelles menaces et les possibilités de conservation et de développement durable qui requièrent une attention immédiate.
- **Identifier les enseignements tirés et les bonnes pratiques applicables:** Il est recommandé d'identifier et d'intégrer les bonnes pratiques, qui peuvent inclure des aspects tels que la déclaration de zones de conservation, la gestion des services écosystémiques, le renforcement des équipes chargées du patrimoine naturel, entre autres. Ces pratiques servent d'exemples inspirants et motivants pour la mise en œuvre de solutions dans les différents axes.

Participation et appropriation par les provinces: La participation active des GAD provinciaux à toutes les étapes du projet a permis de garantir la pertinence et l'adéquation du MAGEPAN aux réalités spécifiques de chaque région. Cette appropriation infranationale était cruciale pour assurer la mise en œuvre effective des stratégies proposées dans le manuel et pour garantir la durabilité à long terme des actions de conservation du patrimoine naturel.

Approche globale et adaptabilité: L'approche globale du MAGEPAN, qui aborde les aspects techniques, juridiques, sociaux et économiques de la gestion du patrimoine naturel, lui permet de s'adapter à différents contextes et réalités. En outre, la structure modulaire du manuel facilite la navigation et la consultation, permettant aux utilisateurs d'accéder rapidement aux informations pertinentes et d'adapter les stratégies à leurs besoins spécifiques.

Investissement financier adéquat: Bien que le projet MAGEPAN ait nécessité un investissement initial, celui-ci a été relativement modeste (35 000,00 USD) et a été principalement consacré à l'élaboration du manuel et à l'organisation d'ateliers et de formations. Cependant, cet investissement était essentiel pour générer les connaissances et les capacités nécessaires à une gestion efficace du patrimoine naturel au niveau provincial.

Formation et renforcement des capacités: Le renforcement des capacités des équipes de gestion environnementale était essentiel pour garantir la réussite de la mise en œuvre du projet.

En outre, il convient de noter que l'expérience du MAGEPAN au niveau provincial est actuellement appliquée à la réalité des GAD municipaux, et que le CONGOPE articule l'intégration des données spatiales pour la gestion conjointe du patrimoine naturel. D'autre part, le MAGEPAN est utilisé par différents acteurs au niveau national. Au-delà de l'outil de consultation, il sert de base à toute une série d'initiatives et de projets menés par l'autorité environnementale nationale et les parties prenantes locales.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour obtenir plus d'informations sur ce projet, visitez <https://www.congope.gob.ec/wp-content/uploads/2024/09/MAGEPAN-170723.pdf-version-final-6.pdf>

Vous pouvez également nous contacter par e-mail à info@regions4.org pour programmer une réunion d'information, répondre à vos questions et obtenir de l'aide pour la mise en œuvre de projets similaires.



Case
Study
Database



RegionsWithNature

À PROPOS DE REGIONS4

Regions4 (anciennement connue sous le nom de nrg4SD) est un réseau mondial qui représente exclusivement les gouvernements régionaux (états, régions et provinces) auprès des processus de l'ONU, des initiatives de l'Union européenne et des débats mondiaux sur le changement climatique, la biodiversité et le développement durable. Regions4 a été créée en 2002 lors du Sommet mondial de Johannesburg et représente actuellement plus de 40 membres issus de 20 pays répartis sur 4 continents. Grâce à la promotion, la coopération et le développement des capacités, Regions4 permet aux gouvernements régionaux d'accélérer l'action mondiale.

Pour plus d'informations, visitez : www.regions4.org
[@Regions4SD](#) | [#Regions4Biodiversity](#) [#RegionsVoice](#)

Chaussée d'Alseberg 999 - B-1180, Bruxelles, Belgique

www.regions4.org

info@regions4.org

[@Regions4SD](#)

[#Regions4Biodiversity](#) [#RegionsVoice](#)